



Le Journal des Bovéniens

Bulletin d'informations municipales

Numéro 71
Juin 2022

Bonnes vacances !

*Rendez-vous cet été
pour la reprise
des festivités !*



*18 juin
Fête de la musique*

*14 juillet
Fête nationale*

*Été 2022
Centre de loisirs*

Calendrier des festivités

Suivant l'évolution du protocole sanitaire

JUIN

18 - Ecole Maternelle - Fête de Fin d'année -
Ecole Marie Curie
18 - Ecole de Musique de Bouvigny -
Fête de la Musique - Maison des Associations
24 - Ecole Primaire - Fête Fin d'année -
Salle Florence Arthaud

JUILLET

11 au 18 - Ducasse du Centre de Bouvigny
11 - Réception des Anciens - Concours Manille -
Salle des Fêtes
14 - Fête Nationale - Jeux - Feux d'Artifice -
Bal gratuit

AOÛT

13-14-15 - Ducasse de Marqueffles organisée par le
Comité des Fêtes de Marqueffles et la Municipalité

SEPTEMBRE

25 - Cycle affaires - Cyclo - Randonnée -
Salle Florence Arthaud

Etat Civil

Naissances

01/11/2021 - CHRISTIEN Eléa
11/11/2021 - DE OLIVEIRA Zélio
13/12/2021 - WISNIEWSKI Emma
27/02/2022 - TREILLE Léonye
31/03/2022 - SZAJEK Nicolai

Mariages

19/03/2022 - DEPTULA Maxime et
FREULON Anastasia

Décès

28/02/2022 - GUFFROY Marcel
01/02/2022 - SABLON Yvette
01/02/2022 - CARL Annick
04/02/2022 - COLLIEZ André
06/02/2022 - PRUVOST Luc
08/02/2022 - RADECKI Denise
14/02/2022 - VERSELE René
28/02/2022 - DEZEURE Léonie
07/03/2022 - BLOQUET Charles

29/04/2022 - THULLIER Anne-Marie
07/05/2022 - LENFANT Alain
08/05/2022 - BEDNARCZYK
Micheline
16/05/2022 - CHARDON Odette
16/05/2022 - JEANTON Charles
26/05/2022 - BETRANCOURT Henri



La démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche :

- Établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
 - Accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
 - Renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.
- À Bouvigny-Boyeffles, il y a une trentaine de citoyens référents répartis sur toute la ville.

Le journal des Bovénien

Ville de Bouvigny-Boyeffles.

Mairie

Place Patou

62172 BOUVIGNY-BOYEFFLES

Tél : 03.21.29.16.59

Mail : mairie.bouvigny-boyeffles@wanadoo.fr

Site web : www.bouvigny-boyeffles.fr

Directeur de la publication : Maurice VISEUX

Réalisation : service communication

Journal édité par la Mairie

de Bouvigny-Boyeffles

Distribué gratuitement - IPNS

Condensé des délibérations prises lors du Conseil Municipal du 31 janvier 2022

Le compte rendu complet du conseil municipal est publié sur le site www.bouvigny-boyeffles.fr

*** Procès-verbal séance du 08 décembre 2021**

Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

*** Approbation du compte de gestion 2021**

En fonctionnement,

le montant total des dépenses est de :

1 767 112.76€

le montant total des recettes est de :

1 984 880.41€

Le résultat est de + 217 767.65€

En investissement,

le montant total des dépenses est de :

498 037.98€

le montant total des recettes avec résultat reporté N-1 est de : 627 864.21€

Le résultat est de + 129 826.23€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2021.

*** Approbation du compte administratif 2021**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2021 (identique au compte de gestion).

*** Tableau des subventions aux associations 2022**

Le conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le tableau des subventions aux associations pour le budget 2022.

*** Création d'emplois et ouverture centre de loisirs juillet-août**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser l'ouverture d'un centre de loisirs du 11 Juillet 2022 au 19 Août 2022,

- que les tarifs seront ceux définis par la délibération n°2016-015,

- de créer, en conséquence, au maximum 38 emplois,

- d'autoriser le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le re-

crutement,

- que les personnes seront rémunérées selon la délibération n°2018-004,

- que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget,

- prend acte de possibles modifications en cas d'évolution des règles sanitaires dues au Coronavirus.

*** Création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

-de créer, pour la période juillet-août 2022, 4 emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité, dans le grade d'adjoint technique,

-d'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement,

-que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

*** Subvention CCAS 2022**

Le conseil Municipal, à l'unanimité, vote une subvention de 20 000€ au CCAS pour l'année 2022.

*** Colonie 2022**

Le Conseil municipal, à l'unanimité : ACCEPTE le projet de colonie 2022 ainsi que les tarifs proposés, AUTORISE le paiement mensuel par les familles de février à juin, LIMITE le nombre de places à 21 participants, ACCEPTE de déléguer à un prestataire l'organisation du séjour de vacances, PREND acte de possibles modifications en cas d'évolution des règles sanitaires dues au Coronavirus.

*** Contrat colonie**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le renouvellement du contrat colonie avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2023.

*** Information concernant l'utilisation des délégations du conseil municipal au maire : demande de subvention : amendes de police 2022**

Le conseil municipal est informé qu'une demande de subvention au titre des amendes de police pour l'année 2022, d'un montant de 1 745.90€, pour l'installation de 2 radars pédagogiques sur la RD75, a été faite par décision du maire en date du 13 janvier 2022.

*** Création d'un emploi non permanent**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer un emploi non permanent dans le grade d'adjoint technique,
- d'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement,
- que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

*** Création de 2 emplois permanents d'adjoint administratif principal de 1ère classe**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- de créer 2 emplois permanents d'adjoint administratif principal de 1ère classe, d'une durée hebdomadaire de 35 heures, à compter du 01/04/2022
- d'approuver, à compter du 01/04/2022, le nouveau tableau des effectifs des emplois permanents suivant :
1 Attaché territorial, 2 adjoints administratifs territoriaux principaux de 1ère classe, 2 adjoints administratifs territoriaux principaux de 2ème classe, 1 adjoint administratif territorial, 1 agent de maîtrise, 1 adjoint technique territorial principal de 2ème classe, 14 adjoints techniques territoriaux, 1 animateur principal de 1ère classe, 1 adjoint d'animation principal de 2ème classe, 1 adjoint territorial d'animation à temps non complet (24h30 hebdomadaires), 2 agents spécialisés principaux de 2ème classe des écoles maternelles.

*** Groupement de commandes pour la détection, la géolocalisation et le géoréférencement des ouvrages et des réseaux**

Le conseil municipal, à l'unanimité :

Article 1 : décide de la création d'un groupement de commandes entre la Communauté

d'agglomération de LENS LIEVIN et les communes volontaires, pour la détection, la géolocalisation et le géoréférencement des ouvrages et des réseaux.

Article 2 : prend acte de la convention constitutive du groupement de commandes, coordonné par la Communauté d'agglomération de LENS LIEVIN, qui désigne la commission d'appel d'offres du coordonnateur comme celle du groupement pour les missions définies par la convention.

Article 3 : autorise Monsieur le Maire à signer cette convention constitutive.



Condensé des délibérations prises lors du Conseil Municipal du 29 mars 2022

Le compte rendu complet du conseil municipal est publié sur le site www.bouvigny-boyeffles.fr

*** Procès-verbal séance du 31 janvier 2022**

Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

*** Affectation des résultats**

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter les résultats de la manière suivante :

- +129 826.23€ au compte 001
(résultat d'investissement reporté)
- +217 767.65€ au compte 1068
(excédent de fonctionnement capitalisé)

*** Taux d'imposition des taxes directes locales 2022**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide pour l'année 2022, à l'unanimité:

- de ne pas modifier les taux d'imposition,
- d'appliquer par conséquent les taux suivants :
- Taxe foncière bâti : 51.89%
- Taxe foncière non bâti : 99.36%

*** Budget primitif 2022**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le budget primitif communal de l'exercice 2022 arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
TOTAL DES DEPENSES	2 004 757.18 €	566 385.25 €
TOTAL DES RECETTES	2 004 757.18 €	566 385.25 €

*** Attribution de compensation 2022**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DECIDE:

- d'approuver le principe de la révision libre des Attributions de Compensation à percevoir de l'EPCI;
- d'adopter le montant de l'Attribution de Compensation de la commune pour l'année 2022 soit 250 739.11 € en fonctionnement ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

*** Fonds de concours transition durable et soutien aux communes du territoire 2022**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de déposer un dossier de fonds de concours au titre de l'année 2022 pour les travaux suivants :

- Réaménagement d'un bâtiment public de proximité afin d'en faire la nouvelle salle du conseil municipal et des bureaux d'accueil pour le CCAS et les assistantes sociales.

*** Subvention Conseil Régional Hauts-de-France**

Afin de financer les futurs travaux de mise en sécurité de la toiture (nef, chœur) de l'église Saint Martin, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de demander une subvention au Conseil Régional Hauts-de-France, d'un montant de 125 000€, dans le cadre de sa politique culturelle, notamment l'axe 3 «Vitalité des territoires et relation aux habitants, dispositif dédié à la restauration et valorisation du patrimoine rural remarquable non protégé ».

*** Subvention Conseil Départemental du Pas-de-Calais**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de demander une subvention au Conseil Départemental du Pas-de-Calais d'un montant de 185 355.09€, pour les futurs travaux de mise en sécurité de la toiture (nef, chœur) de l'église Saint Martin, prévus en 2023.

Résultats des élections présidentielles 2022

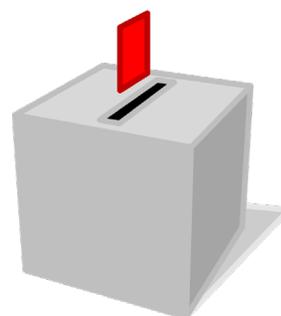
Résultats du 1er tour

Marine LEPEN : 38.09% (555 votes)
Emmanuel MACRON : 26.08% (380 votes)
Jean-Luc MELENCHON : 12.90% (188 votes)
Eric ZEMMOUR : 6.45% (94 votes)
Valérie PECRESSE : 3.84% (56 votes)
Fabien ROUSSEL : 3.29% (48 votes)
Jean LASSALLE : 2.47% (36 votes)
Yannick JADOT : 2.40% (35 votes)
Nicolas DUPONT-AIGNAN : 1.99% (29 votes)
Nathalie ARTHAUD : 1.03% (15 votes)
Anne HIDALGO : 0.89% (13 votes)
Philippe POUTOU : 0.55% (8 votes)

Participation : 77.26% (1495 inscrits)
Abstention : 22.74% (440 inscrits)

Résultats du 2ème tour

Marine LEPEN : 55.59% (800 votes)
Emmanuel MACRON : 44.41% (639 votes)



Participation : 78.93% (1528 inscrits)
Abstention : 21.07% (408 inscrits)

Fourrière animale



Fourrière de Lens
154 rue Louis Delluc 62300 LENS
03.21.78.08.27

Pour faciliter la bonne organisation de la fourrière et le respect des procédures, il paraît opportun d'attirer votre attention sur quelques dispositions du règlement fourrière :

- les chiens et chats sont à prendre en charge sur les lieux d'interventions où est constatée l'errance de l'animal.
 - les animaux ne doivent pas être transportés par les agents communaux pour être déposés dans leurs services.
- Les requérants ne doivent pas déposer les animaux en mairie.

En effet, il a été constaté une augmentation de cette pratique, et les équipes de la fourrière manquent d'informations pour les interventions.

MALTRAITER UN ANIMAL EST PUNI PAR LA LOI

Code pénal : Art. 521-1



2 ANS
D'EMPRISONNEMENT



30 000 €
D'AMENDE

SI VOUS NE VOULEZ PLUS VOUS OCCUPER DE VOTRE ANIMAL, REMETTEZ-LE À UNE ASSOCIATION DE PROTECTION ANIMALE.



Cérémonies



19 mars 2022

Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



24 avril 2022

Le dernier dimanche d'avril est chaque année dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination.

1er mai 2022

Journée internationale des travailleurs.
La fête internationale telle qu'elle est célébrée de nos jours tire son origine des combats du mouvement ouvrier pour obtenir la journée de huit heures, à la fin du XIX e siècle.



8 mai 2022

Le 8 mai fait référence au 8 mai 1945, qui marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

En soutien à l'Ukraine, l'harmonie d'Ablain Saint-Nazaire a joué l'hymne Ukrainien

«Chtche ne vmerla Ukraïny» qui signifie «l'Ukraine n'est pas morte». Poème patriotique écrit en 1862 et mis en musique en 1863 par le père Mykhailo Verbytsky.



Remise médaille d'honneur du travail

A l'occasion de la cérémonie du 1er mai, Monsieur le Maire a remis le diplôme de la médaille d'honneur du travail ainsi qu'une belle composition florale pour les dames et un joli coffret de vins pour les messieurs présents ce jour là :

- Mr Marcel CAPELLE (médailles d'argent, vermeil, or, grand or)
- Mr Patrick DELEAU (médaille grand or)
- Mr Eric PAUL (médaille d'or)
- Mme Fabienne DEVIENNE (médaille d'or)
- Mme Charlotte DELAVAL (médaille d'argent)
- Mme Stéphanie TABARY (médaille d'argent)



Artisan en or

Lorsque l'on sait que la certification d'un Artisan en'Or garantit au moins 80% de produits faits maison, une gamme de produits variée et permanente, travaillée en étroite collaboration avec des fournisseurs de matières premières de la région, cela mérite d'être valorisé.

Prônant le fait maison et la qualité, Artisan en'Or certifie depuis 2009, les artisans de la Région Hauts-de-France, valorisant leur savoir-faire unique, héritage des traditions culinaires locales. Cette initiative commune vise à mettre en lumière le talent de l'artisan, portée par la CMA Hauts-de-France et la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD).

Le 15 mars 2022, Monsieur Laurent Rigaud, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France, a eu le plaisir de remettre le diplôme Artisan en'Or à Monsieur DEREGNAUCOURT Nicolas.

Certification 2015
Boulangerie Pâtisserie «La Bouvignoise»
5 Grand'Rue
62172 BOUVIGNY-BOYEFFLES
03.21.29.01.11



Monsieur le Maire a souhaité féliciter Mr DEREGNAUCOURT Nicolas en lui remettant une médaille de la ville.

Signature arrêté portant sur l'interdiction des coupures de gaz et d'électricité



Le 31 mars 2022, Monsieur le Maire a pris un arrêté déclarant l'interdiction des coupures de gaz et d'électricité sur la commune à compter du 1er avril (fin de la trêve hivernale).

20 élus des agglomérations de Lens-Liévin et Hénin-Carvin ont fait de même et ont été reçus en sous-préfecture.

A ce jour, les compagnies privées d'énergie préfèrent résilier les contrats de nos administrés plutôt que de prendre contact avec les services sociaux comme le font EDF et ENGIE lors de difficultés de paiement.

Distribution des chocolats de Pâques aux écoles

Au moment de Pâques, il y a une tradition que la ville de Bouvigny-Boyeffles conserve année après année : Monsieur le Maire, accompagné de ses élus, se rend aux écoles Pierre et Marie Curie de la ville pour distribuer des chocolats aux enfants.

JOYEUSES PÂQUES !



MERCREDIS RÉCRÉATIFS

3/5 ans
Matin

INSCRIPTIONS
Du 1er au 16 septembre 2022
A LA MAISON DES JEUNES
Reprise le 21 septembre

6/11 ans
Matin &
Après-midi

Garderie à partir de 7h30

06.74.89.14.64

Chasse aux œufs et défi de Pâques



Mercredi 6 avril, au son des cloches de l'église, les enfants se sont élancés, entre les gouttes de pluie, dans le jardin du presbytère pour retrouver les chocolats et friandises dispersés par le lapin de Pâques. Lorsque les poches furent bien pleines, ceux qui avaient participé au défi de Pâques se sont retrouvés autour de monsieur le Maire pour le tirage au sort. Les dessins étaient tous plus beaux les uns que les autres. Donc tout le monde est ressorti gagnant et a pu choisir un petit cadeau.

Un grand merci à Lola Lenfant, Anthony Caudrelier, Bérengère Delengaigne, Elisa Steuve, Rémi Delaval et Adrien Pique pour leur aide précieuse.



Centre de loisirs

Été 2022

Du 11 juillet au 19 août

*Retrait des dossiers en mairie
à partir du 16 mai*



3/14 ANS

Inscriptions sur Rdv
avant le 17 juin



06.74.89.14.64

dans la limite des places disponibles

Conseil Municipal des Jeunes



Le conseil municipal des jeunes s'est réuni le 08 mars dernier.

Clémentine, Amaël, Juliette, Lilly-Marie, Maëly, Sidonie, Soline ont échangé avec Monsieur le Maire et les élus afin de discuter ensemble de leurs futurs projets.

Monsieur VISEUX en a profité pour leur expliquer comment fonctionne le conseil municipal et le rôle important des élus dans le village.

La prochaine réunion de Conseil Municipal se tiendra le 14 juin 2022

Carnaval



C'est sous le soleil que les enfants de l'école maternelle et de l'école primaire ont défilé dans les rues de la ville pour fêter l'arrivée du printemps. Le cortège a fait une halte par la mairie, pour collecter les bonbons distribués par Monsieur le Maire, accompagné des élus, et décorer la mairie de confettis. Les enfants se sont ensuite rendus dans le jardin du presbytère afin de regarder un spectacle de magie et brûler «Madame COVID».

Ducasse de Boyeffles et du quartier de la gare



Les 22, 23, 24 et 25 avril 2022 a eu lieu la ducasse de Boyeffles organisée par le FCB

dont le marché aux puces qui a remporté un franc succès!

La municipalité a convié, comme chaque année, les aînés des deux quartiers à partager le verre de l'amitié. Cette année, Mr Van Tichelen et Mme Bonnel ont été mis à l'honneur pour Boyeffles et pour le quartier de la gare, ce sont Mr Gauthier et Mme Dallongeville. Les doyens ont reçu pour les dames une composition florale et les messieurs un coffret de vin.

Vacances d'hiver au centre de loisirs

Les journées et les semaines sont toujours bien remplies au centre de loisirs de la maison des jeunes. Entre les activités préparées par les animateurs et les sorties (Loupiots, cinéma, et atelier au Louvre pour les 6/11 ans ; jeu de réalité virtuelle au Team square, piscine, cinéma et Bowling pour les 12/17 ans), il ne restait plus de temps pour s'ennuyer.

Pour 5 de nos jeunes, Bérengère Delengaigne, Elisa Steuve, Ewen Bereszinski, Rémi Deval et Maël Beyaert Derue, ces vacances étaient les dernières en tant que jeunes.

Eux qui fréquentent le centre de loisirs depuis leurs 3 ans, ont aujourd'hui 17 ans et s'apprêtent à rejoindre le rang des animateurs.

Les vacances se sont clôturées par le match Lens/Bordeaux à Bollaert le dimanche 13 février. Nos 40 bovénien étaient assortis aux couleurs du Racing Club grâce aux écharpes offertes par la municipalité.

Comme à l'habitude, quand les bovénien vont à Bollaert, c'est victoire pour les lensois !



Une équipe d'animateurs au top !

Depuis le 1er avril, l'équipe d'animation enchaîne les réunions pour accueillir vos enfants dans une ambiance dynamique, conviviale et sécurisante.

Les plannings d'activités sont bouclés, les animateurs ont choisi le thème du cinéma. L'équipe de direction travaille actuellement sur les sorties.

L'équipe se réunira encore plusieurs fois pour être au top le lundi 11 juillet et les 6 semaines qui suivront.

Afin de remercier les animateurs qui ne ménagent pas leurs efforts dans leur engagement pour la commune, Monsieur le Maire a remis à chacun d'entre eux un sweat d'«Animateur Super cool » lors de la petite réception donnée le 29 avril en leur honneur.



Soutien à l'Ukraine

Suite aux décisions de la Russie de porter atteinte à l'intégrité territoriale et à l'indépendance de l'Ukraine, la ville de Bouvigny-Boyeffles affirme tout son soutien au peuple Ukrainien.

Par ailleurs, la ville et le football club de Bouvigny-Boyeffles ont organisé une grande collecte de dons matériels à destination du peuple Ukrainien.

De nombreux cartons de dons (produits alimentaires, d'hygiène, pour bébés, vêtements, dispositifs médicaux...) ont été reçus.

La ville s'est également mise aux couleurs de l'Ukraine en pavoisant la Mairie du drapeau Ukrainien

Nous tenons à remercier les nombreux donateurs, élus, bénévoles et agents municipaux sans qui tout cela n'aurait pas été possible.



> Travaux

Le journal des bovénien

La balayeuse passe !

13 & 14 juin 2022

Pour nettoyer correctement les caniveaux, la balayeuse doit passer au plus près des trottoirs.

Le jour de balayage de votre quartier, pensez à stationner votre véhicule de façon à ne pas gêner son passage.



Fémi-foot

Premier tournoi pour Fémi'foot !

Dimanche 13 mars 2022 a eu lieu le premier tournoi organisé par l'association Fémi'foot. Malgré le désistement d'une équipe touchée par le COVID, le tournoi a pu se dérouler sous forme de mini championnat en match aller/retour. Les équipes étaient constituées au minimum de deux adhérentes de Fémi'foot. Félicitations à l'ensemble des participants pour le bon état d'esprit et les efforts fournis. Un énorme merci aux bénévoles. Merci également à Monsieur le Maire, Monsieur Delengaigne et Monsieur Brisse pour leur visite et leur soutien dans l'organisation de ce premier tournoi.

L'association Fémi'foot propose désormais deux entraînements par semaine : un entraînement en salle le vendredi de 17H30 à 19H00 et un entraînement en extérieur le lundi de 18H30 à 20H00. Si vous souhaitez (re)prendre une activité physique, dans une ambiance sereine où chacune des joueuses progresse à son rythme, n'hésitez pas à contacter Fémi'foot.

Contact : femifoot.asso@gmail.com ou au 06.46.19.62.88 ou Fémi'foot sur Facebook



Comité des fêtes de Marqueffles

Quelle superbe soirée nous avons passé en compagnie d'Alain Lempens et Sylvain Tanière « Au pays des Gaillettes » qui nous ont fait oublier l'espace d'une soirée le COVID et l'actualité de la guerre en Ukraine.

Merci aux personnes qui ont participé et aux bénévoles, grâce à vos dons et le complément fait par le comité, nous avons pu acheter 300€ de matériel médical pour le peuple ukrainien. Merci à Laetitia et Mathieu de la pharmacie de Bouvigny pour leurs précieux conseils et la préparation de la commande.

Pour les fêtes de Pâques, le comité n'a pas oublié les résidents du « Bon Accueil » en leur offrant leurs traditionnels présents chocolatés.

A vos agendas, nous vous donnons rendez-vous à nos prochaines manifestations :

- Le cochon grillé, le 14 juillet.
- Le grand retour de la ducasse de Marqueffles du 13 au 15 Août avec une année pleine de nouveautés.

A très vite dans la convivialité !
Martine et son équipe de bénévoles



Voir photos page suivante ...



Amicale laïque

Après deux années difficiles, nous avons enfin pû reprendre nos activités de Pâques.

Cette année encore les enfants ont été gâtés grâce à des activités variées : cinéma, spectacle de magicien, Zoo de Lille, Cita-parc, accrobranche, Planétarium, divers jeux à Bouvigny-Boyeffles avec repas offert, la mer de sable.

Les enfants étaient très heureux

Merci à l'ensemble des bénévoles qui ont assuré l'encadrement pendant ces deux semaines et merci également à la municipalité pour son aide.

À l'année prochaine !



Comité historique

**Bulletin du Comité Historique
de Bouvigny-Boyeffles
«Au gré du Temps» n°44 vendu 10€
(renseignements Mlle Dubois
03.21.72.59.51)**



Au Gré du Temps

COMITE HISTORIQUE
Prix au Numéro : 15 €

2021 - Semestre II - n° 44

Sommaire :

- L'abbé Lorent et le Cabellou
- Le tragique destin de Fidéline Leroux
- Les escolliers du Christ
- Un homme discret : Edouard Top

Dans ce numéro :

Paul Denarcy : Pourquoi je suis si attaché à Bouvigny-Boyeffles?	2
La fin d'une belle histoire : l'abbé Lorent et le centre de vacances du Cabellou	4
Une trouvaille sur le chemin de l'école	10
Bloc/notes	11
Les escolliers du Christ - Ordre canonial du val des escolliers	12
Des réfugiés Calaisiens à Bouvigny en 1943	25
Le petit rapporteur bovénien	35
Un homme discret : Edouard TOP	36
Nos ancêtres au gré du temps	42
Nou Patois (5)	48
Le tragique destin de Fidéline LEROUX	50
Généalogie LEROUX	60
Exposition 2021 : photographies	63



Paul DENARCY
Neveu de l'abbé Spas
et son épouse, Françoise BILLARD

Directeur de Publication : F.A.O. Pierre Détégnier
Dépôt Légal : Décembre 2021 Impression : Copy Media
ISSN 1765-1401

Au Gré du Temps est une publication de
Comité Historique de Bouvigny-Boyeffles
Association loi 1901

Président : Elisabeth Dubois Trésorier : Pascal Triquet Secrétaire : Aimé Clément Locataire : Daniel Génard Bibliothécaire : Jean-Luc Anselme

Copyright : tous droits réservés
Reproduction interdite même partielle

Sommaire :

- Pourquoi Paul Denarcy est-il s'y attaché à Bouvigny-Boyeffles (par lui-même)

- La fin d'une triste histoire : l'Abbé Lorent et le centre de vacances du Cabellou (Paul Denarcy)

- Une trouvaille sur le chemin de l'école (Roger Fasquel et ses élèves du CM2)

- Les Escolliers du Christ, ordre canonial du Val des Escolliers (Paul Denarcy)

- Le bel élan de solidarité de Bouvigny en 1943 pour la croisade de l'air pur. Des petits réfugiés Calaisiens à Bouvigny (Elisabeth Dubois)

- Une grand mère vue par un enfant de 8 ans; L'accident automobile d'Hector Mayeur en 1924 (Elisabeth Dubois)

- Un homme discret : Edouard TOP (Paul Denarcy)

- Les vieux métiers : l'arpenteur, le délégué cantonnal, le bourgeois campagnard, le bohémien (Elisabeth Dubois)

- Nou patois (5) (Eugène Monchy et Clothaire)

- Le funeste destin de Fidéline Leroux (Aimé Clément et Elisabeth Dubois)

- Généalogie de Fidéline Leroux (1843-1921) (Elisabeth Dubois)

- Lieu-dit «La Grenouille» (Pascal Leborgne)

Le Comité Historique de Bouvigny-Boyeffles

Organise du 29 au 30 octobre 2022 son :

3ème Forum des Collines d'Artois



Salle des Fêtes - Salle des Mariages

De 10 h à 18 h - Entrée libre

21 Associations: Histoire locale, Généalogie, Archéologie de Guerre

Possibilité de faire imprimer son arbre, nombre illimité de générations en ascendance ou en descendance.

Sauvons notre église



**Une erreur s'est glissée dans
l'exemplaire N°70 de février
En effet, l'article ci-dessous devait y être publié.
Nous prions nos lecteurs, ainsi que l'association,
d'accepter nos excuses.**

Chers Amis,

Les membres du bureau de l'Association,

Pierre CARE – Joseph KIEL – Jean Claude MASCLET – Jean-Marie DEVIENNE – Yves SAVREUX – Jean Jacques BRISSE vous remercie de votre adhésion à ce projet et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

Information sur le projet :

L'année 2021 a été marquée par la réunion en mairie, reportée à deux reprises en raison de la pandémie, avec les différents financeurs du projet à savoir : Etat, Région, Département, Fondation du patrimoine et Association. Lors de cette réunion, il a été décidé de réunir les deux tranches de travaux concernant la nef et le cœur afin de réaliser l'ensemble de la toiture, plus logique techniquement et financièrement. L'architecte a remis sa copie mi novembre : la nouvelle estimation des travaux s'élève à 890 000€ TTC.

La mairie va réunir l'ensemble des financeurs en ce début 2022 afin d'établir les engagements financiers de chacun y compris celle de l'association. Nous avons donc anticipé en portant notre participation provisoire à 35 000€.

Heureusement, le Comité Historique nous a encore accueillis lors de son exposition à la toussaint, ce qui nous a permis de vous informer du projet modifié car le marché de Noël a dû être annulé pour la deuxième année consécutive.

L'Opération blanche pour Noël que nous avons renouvelé avec l'aide de la mairie a une nouvelle fois très bien marché grâce à l'ensemble de la population, le compteur de la fondation affiche 35 754€ en ce début d'année. Les dons restent toujours possibles avec la réduction d'impôts de 66%. Nous vous informerons du montant exact de la convention définitive avec la Fondation du Patrimoine.

Nous espérons que la boisson pétillante a pu égayer vos fêtes de fin d'années.

Merci aux 221 donateurs pour votre accueil et vos dons depuis le lancement de la seconde tranche en décembre 2018 concernant la réfection de toiture et de la Nef.

Pour l'association,

Pierre CARE
Sauvonsnotreeglise@free.fr
www.fondation-patrimoine.org/2856



Ecole de musique

Petit retour en images sur notre Fiesta Bouv' Bouv' qui a eu lieu le 02 avril.

Un concert festif réunissant les élèves de l'école de musique, la banda Bouv', la banda «les boyaux rouches» de Sains en Gohelle et qui s'est clôturé par une soirée dansante.

L'ambiance était au rendez vous !

Un grand merci aux personnes qui ont fait de cette soirée une réussite.

Retrouvez nous prochainement pour la fête de la musique à Bouvigny, le samedi 18 juin à partir de 15h

Au programme : musique à volonté !

En soirée : jambon grillé, flageolets, frites, tarte
RENSEIGNEMENTS et RÉSERVATIONS au
06.21.26.77.35 ou
ecoledemusiquedebouvigny@gmail.com

Suivez nous sur Facebook :
Ecole de musique de Bouvigny-Boyeffles



L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE BOUVIGNY-BOYEFFLES ORGANISE LA

Fête de la Musique

A partir de 19h - Repas*
Jambon grillé
Frites/flageolets
Tarte
15€
(enfant : 8€)

AU PROGRAMME :
DE 16H À 19H,
CONCERT DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE,
DE LA BANDABOUV,
ET DE DIVERS GROUPES MUSICAUX,
REMISE DES DIPLÔMES

SAMEDI 18 JUIN 2022
JARDIN DE LA MAISON
DES ASSOCIATIONS
(ANCIEN PRESBYTÈRE)

* réservations au 06.21.26.77.35 ou à
ecoledemusiquedebouvigny@gmail.com
avant le Samedi 11 Juin 2022



Flashez le QR CODE pour accéder au site officiel de la Mairie sur lequel vous trouverez :

- Les informations concernant votre ville
- Les services municipaux
- Les écoles
- Les associations ...



Fête Nationale



14 JUILLET 2022

Bouvigny-Boyeffles

Organisé par la municipalité et les associations locales



16H



Jeux gonflables
Jeux d'estaminet
Barbe à papa et pop corn
Petit train
Pêche aux canards
Mascottes



16H30

Lâché de pigeons



16H45

Danse du centre de loisirs



18H

Chanteurs régionaux



20H



Tous les tubes des années 80 repris par le groupe come back 80



17H

Banda Bouv'

21H

Bal populaire et feu de joie

23H

FEU D'ARTIFICE

Buvette et restauration sur place

Cochon grillé
friterie